

Je souhaite d'ores et déjà souligner la présence honorifique de notre président national, Monsieur **Patrick SANDEVOIR**, dont l'expérience a enrichi nos échanges et qui a pu constater par lui-même les actions que notre association mène pour le rayonnement de l'ANMONM et la mise en valeur de la jeunesse Tarn-et-Garonnaise.

Le 29 mars revêt une signification particulière pour moi, car il évoque le jour de mon élection, il y a six ans, à la tête de cette belle section Tarn-et-Garonnaise de l'ANMONM. C'est un véritable honneur d'assumer cette responsabilité. Comme je l'ai souvent répété, je ne suis pas le propriétaire de ce poste et je continue à faire appel à des volontaires pour assurer la relève. Mon comité de section, dynamique et engagé, effectue un travail remarquable et je tiens ici à tous les remercier. Sans eux nous ne pourrions pas réaliser toutes ces nobles actions.

Toutefois, le rayonnement de notre ordre repose également sur chacun d'entre vous. Je vous encourage donc à participer aux manifestations et aux cérémonies patriotiques de vos villages, arborant fièrement votre décoration, symbole de vos services distingués rendus à la France. Soyez-en fiers ! J'appelle également chacun d'entre vous à inviter à rejoindre notre association les personnes de votre entourage qui détiennent la prestigieuse décoration. Ce n'est pas seulement le rôle du président ou des membres du comité. Je compte sur vous.

Nous avons de nombreux projets ambitieux pour l'année 2025. Le 11 mars, nous avons décliné la convention nationale avec le directeur des services de l'Éducation Nationale du département, qui favorisera plusieurs actions au sein de cette institution. Nous organiserons notamment le prix de l'éducation citoyenne et un concours scolaire de la meilleure affiche de l'éducation citoyenne, ainsi que la création d'une bibliothèque d'actions. Je tiens à remercier Monsieur **Cyril LE NORMAND** pour sa collaboration dans ce projet. Je crois fermement en notre jeunesse et en la nécessité de mettre en lumière les talents du Tarn-et-Garonne.

Le 16 mai, nous déclinons une autre convention nationale signée entre l'ONaCVG et l'ANMONM, avec pour objectif d'organiser des actions communes au bénéfice de nos ressortissants et d'inciter les jeunes à développer des projets mémoriels qui pourront être primés à l'échelle départementale.

